



LOIRE-ATLANTIQUE. **Vigilance sécheresse**

La préfecture de la Loire-Atlantique a lancé un « appel au civisme et à la responsabilité pour éviter de gaspiller l'eau », observant qu'il « n'a pas plu suffisamment depuis plusieurs semaines » dans le département. Une situation inquiétante qui a amené la préfecture à placer le département en état de vigilance sécheresse. « Chacun peut agir à sa façon grâce à des gestes simples et citoyens, complète la préfecture. À la fin de ce mois d'avril, les niveaux d'eaux observés dans les cours d'eau et dans les nappes sont proches de ceux du mois de juin pour une année normale. En

l'absence de pluies durant les prochaines semaines, une sécheresse longue est à craindre. »

Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique a réuni, vendredi 28 avril, le comité sécheresse qui a pris acte de cette situation et placé le département en état de vigilance.

La préfète invite chacun au civisme pour éviter de gaspiller l'eau. « Ne laissez pas couler l'eau inutilement, préférer la douche au bain, opter pour des machines à laver (lave-linge, lave-vaisselle) plutôt que faire les lavages à main, plus

gourmands en eau ou encore traquer les fuites et privilégier l'arrosage de son jardin le soir ou le matin sont quelques-unes des bonnes pratiques que chacun peut adopter. »

Il n'y a, à ce jour, aucune difficulté concernant la production et la distribution d'eau potable qui restent une priorité pour l'ensemble du département. Le comité se réunira à nouveau en fonction de l'évolution de la situation pour envisager d'éventuelles limitations, voire interdictions de prélèvements dans les cours d'eau ou les nappes.

*Le Courrier du Pays de Retz
Vendredi 5 mai 2017*